



Centre jeunesse
de Québec
Institut universitaire

Rapport d'activité 2011-2012

Voir autrement pour faire une différence !

Ce document est une version abrégée du *Rapport annuel de gestion 2011-2012* déposé par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale le 30 juin 2012. La version intégrale est disponible au www.centrejeunessedequbec.qc.ca.

Table des matières

- 04 Le mot du président et du directeur général
- 05 Les membres du conseil d'administration
- 06 Notre mission
- 07 Notre ambition et nos valeurs
- 08 Nos services
- 10 Information sur la clientèle
- 15 Adoption, postadoption et expertise
- 16 Faits saillants
- 22 Nos effectifs
- 24 États financiers
- 26 Adresses



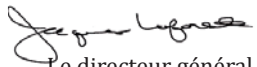
Mot du président et du directeur général

C'est avec fierté que nous présentons ce rapport d'activité 2011-2012. L'année s'est déroulée sous le signe des travaux relatifs à deux grands audits externes. Ainsi, la démarche d'agrément s'est échelonnée sur l'année et a culminée, à la fin mars 2012, par la visite des évaluateurs du Conseil québécois d'agrément. Leurs premiers constats confirment que notre établissement performe dans l'ensemble de ses processus organisationnels. Par ailleurs, l'année fut aussi marquée par l'obtention, en décembre 2011, de notre certification Entreprise en santé – Élite. Cette accréditation est le fruit de notre engagement, depuis deux ans, dans divers travaux visant l'amélioration durable de l'état de santé et de mieux-être de nos employés. Ces deux accréditations confirment donc la qualité de nos actions dans l'ensemble de nos secteurs d'activités ainsi que nos choix au regard de l'environnement de travail que nous voulons offrir à nos employés.

L'accessibilité sans délai à nos services a été maintenue, l'année financière se termine en équilibre et l'ensemble des cibles fixées par l'entente de gestion et d'imputabilité a été pratiquement atteint. Outre les activités régulières de l'organisation, de nombreux projets se sont développés au cours de 2011-2012 laissant entrevoir pour la prochaine année des innovations intéressantes au regard de l'offre de service à la clientèle. De plus, au regard de notre mission universitaire, l'ajustement de la programmation de recherche, l'élaboration d'une politique-cadre sur la mission universitaire et la mise sur pied d'un comité des activités de la mission universitaire sont quelques-uns des moyens mis en place pour soutenir l'arrimage entre les volets clinique et universitaire de l'établissement.

Au cours de la prochaine année, les travaux relatifs à la reconduction de notre désignation d'établissement universitaire s'effectueront. Notre organisation s'est également inscrite dans une démarche de certification « Milieu novateur » par le Conseil québécois d'agrément, nouvelle accréditation qui vise à reconnaître le potentiel des établissements relativement à la hausse de la qualité, de la performance et de l'efficacité par la créativité de ses ressources humaines.

Convaincus que nous pouvons compter sur une équipe engagée, dynamique et imaginative, nous savons que chaque employé contribue au maintien d'un haut niveau de qualité de service aux jeunes en difficulté et à leur famille. Nous remercions chaque membre du personnel pour sa contribution à la réalisation de la mission du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.



Le directeur général,
Jacques Laforest



Le président,
Simon Lemay



Membres du conseil d'administration au 31 mars 2012

Les membres du conseil d'administration du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire sont régis par un code d'éthique et de déontologie, lequel est disponible sur le site Web de l'établissement.



De gauche à droite :

Première rangée

Mme Yolande Massé, M. Philippe Bordeleau, M. Simon Lemay, M. Jacques Laforest, M. Martin-Guy Trépanier, Mme Émilie Pellerin

Deuxième rangée

M. Jacques Lévesque, Mme Stéphanie Bouchard, M. Christian Gauthier, Mme Sylvie Brown, M. Bernard Ladrie, Mme Chantal Roy, Mme Dominique Dubé, M. Philippe Tremblay, M. François Blais, Mme Nancy Pilote, M. Daniel Rodrigue, Mme Lucie Beaulieu, Mme Deicy Mezquita Ortiz, M. Alexis Roy

Nous tenons à remercier les administrateurs dont le mandat s'est terminé le 31 janvier 2012 : Frédéric Albert, André Beaudoin, Mireille Carpentier, Josée Dumas, Christine Morin, Claire Salman, Dominique St-Gelais et Diane St-Onge.

Notre mission

Le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU) est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux de la région de la Capitale-Nationale qui a pour mission fondamentale de « permettre aux jeunes en difficulté ainsi qu'à leur famille de se reprendre en main afin de retrouver un mieux-être sur le plan personnel, familial ou social. »

Pour accomplir cette mission, le CJQ-IU exprime sa confiance envers son personnel, sa clientèle et ses partenaires et prend engagement de refléter dignement cette confiance.

Cette mission abrégée intègre en fait les trois missions légales prescrites à l'établissement par la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec :

La mission d'un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse est d'offrir dans la région des services de nature psychosociale, y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un enfant en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) ainsi qu'en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, d'expertise à la Cour supérieure sur la garde d'enfants, d'adoption et de recherche d'antécédents biologiques.

La mission des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation est d'offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des jeunes et des jeunes parents qui, en raison de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autres toxicomanies, requièrent de tels services. Elle est aussi d'offrir des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes.

La mission universitaire du Centre jeunesse de Québec est de contribuer à la formation de professionnels, de susciter et soutenir la réalisation de recherches sociales ainsi que de procéder à l'évaluation des technologies et des modes d'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille. Elle s'actualise à travers les six volets suivants : recherche, enseignement et formation pratique des stagiaires, transfert des connaissances, pratique de pointe, évaluation de technologies et des modes d'intervention et rayonnement.

Notre ambition

La nature particulière de notre mission et le caractère exceptionnel de nos interventions imposent la nécessité que les actions de chaque membre de notre personnel soient empreintes de deux principes : **l'exemplarité** et la **bienveillance**. L'exemplarité, soit agir comme un modèle, est une condition fondamentale pour le personnel du CJQ-IU, car il intervient dans un contexte d'autorité auprès d'une clientèle vulnérable. La bienveillance oriente les actions du CJQ-IU vers le bien des jeunes et de leur famille. Le CJQ-IU a donc pour ambition d'agir avec **exemplarité** et **bienveillance** à l'égard de sa clientèle et de ses partenaires.

Nos valeurs

Au sein du CJQ-IU, quatre valeurs servent de référence dans la manière d'assumer collectivement notre mission. Les valeurs sur lesquelles s'appuient nos actions et leur donnent un sens sont le **respect**, la **coresponsabilité**, **l'équité** et la **prévoyance**.

Le respect, c'est accorder un second regard pour faire une différence. Comprendre mieux la réalité de notre clientèle, de nos partenaires et de nos collègues, s'ouvrir à leur différence, considérer l'aspect humain d'abord et avant tout dans nos relations avec eux afin de ne pas les heurter inutilement.

La coresponsabilité, c'est l'engagement du personnel du CJQ-IU dans l'accomplissement de sa mission, de concert avec le jeune et sa famille. Elle se traduit par la mise en œuvre des choix qui visent à protéger le jeune, à le responsabiliser et à lui permettre de développer son plein potentiel pour prendre sa place dans la communauté. La coresponsabilité est le choix des moyens de l'action que nous posons pour faire une différence.

L'équité, c'est la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. En raison du contexte d'autorité dans lequel le personnel du CJQ-IU intervient, du type de service qu'il rend et de la diversité des portraits cliniques des jeunes et de leur famille, l'équité constitue une valeur fondamentale et nécessaire à la réalisation de la mission du CJQ-IU.

La prévoyance, c'est veiller à l'intérêt supérieur du jeune en position de vulnérabilité, en concevant à l'avance ce qui pourrait se passer et en prenant les précautions nécessaires pour y faire face. La prévoyance procède directement de la mission et de la raison d'être du CJQ-IU. Elle consiste à fournir au jeune concerné les moyens nécessaires au développement de son autonomie et à son épanouissement.



Nos services

Le CJQ-IU offre des services psychosociaux, d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale aux jeunes (0-17 ans), à leur famille, et aux jeunes parents en difficulté. Ces services s'adressent principalement à ceux et celles qui ont vécu ou vivent des réalités familiales et sociales difficiles et dont les comportements révèlent des problèmes d'adaptation personnelle et sociale. On distingue quatre grands champs d'activités :

1. Les services relevant des responsabilités exclusives du directeur de la protection de la jeunesse :

- Réception et traitement des signalements
- Urgence sociale
- Évaluation/orientation
- Révision

2. Les services en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents :

- Évaluation et suivi des sanctions extrajudiciaires
- Rapports prédécisionnels
- Suivi des peines

3. Les services psychosociaux et de réadaptation externe :

- Application des mesures
- Réadaptation externe
- Services psychologiques

4. Les services d'hébergement :

- Hébergement en centre de réadaptation
- Hébergement en foyer de groupe
- Hébergement en famille d'accueil
- Hébergement en ressource intermédiaire



Les services particuliers suivants sont aussi dispensés :

L'adoption et les retrouvailles :

- Adoption
- Antécédents
- Retrouvailles
- Hébergement en famille d'accueil de type banque mixte (famille d'accueil avec projet d'adoption)

L'expertise à la Cour supérieure et la médiation :

- Rapports d'expertise à la Cour supérieure

De plus, pour répondre à la mission universitaire du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, on distingue **les champs d'activités suivants :**

- Recherche
- Évaluation des technologies et des modes d'intervention
- Pratiques de pointe
- Enseignement et formation pratique de stagiaires
- Transfert des connaissances
- Rayonnement



Notre clientèle

Notre clientèle se répartit en cinq grands groupes :

- Le jeune en besoin de protection (0-17 ans) et sa famille;
- Le jeune en difficulté d'adaptation et sa famille;
- Le jeune ayant commis un délit (12-17 ans);
- Le jeune parent en difficulté d'adaptation;
- Le jeune en situation d'adoption ou de postadoption.



Données sur la clientèle

Jeunes ayant
reçu des
services LPJ*

Jeunes ayant
reçu des
services LSJPA*

Signalements
retenus

Jeunes pris
en charge à
l'application
des mesures

Placements
en centre de
réadaptation

Placements
en foyer
de groupe

Placements
en ressource
de type familial

au 31 mars

usagers différents

Total							
2011-2012	7346	1087	2415	1644	509	156	995
2010-2011	6824	1086	2506	1593	504	157	1080

***Légende :**

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Nombre de jeunes répartis selon le sexe

	Jeunes ayant reçu des services LPJ*	Jeunes ayant reçu des services LSJPA*	Signalements retenus	Jeunes pris en charge à l'application des mesures	Placements en centre de réadaptation	Placements en foyer de groupe	Placements en ressource de type familial
				au 31 mars	# usagers différents		
Garçons							
2011-2012	3737	814	1203	858	313	98	502
2010-2011	3535	869	1263	833	322	104	539
Filles							
2011-2012	3605	273	1212	786	196	58	493
2010-2011	3284	217	1243	760	182	53	541
Total							
2011-2012	7346	1087	2415	1644	509	156	995
2010-2011	6824	1086	2506	1593	504	157	1080

***Légende :**

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents



Nombre de jeunes répartis selon l'âge

	Jeunes ayant reçu des services LPJ*	Jeunes ayant reçu des services LSJPA*	Signalements retenus	Jeunes pris en charge à l'application des mesures	Placements en centre de réadaptation	Placements en foyer de groupe	Placements en ressource de type familial
				au 31 mars	# usagers différents		
0-5 ans							
2011-2012	2050	--	820	391	--	--	202
2010-2011	1713	--	769	339	--	--	201
6-13 ans							
2011-2012	3005	32	1093	700	52	81	387
2010-2011	2851	35	1156	649	42	69	433
14-17 ans							
2011-2012	1971	679	502	553	421	69	349
2010-2011	1980	644	581	603	422	81	383
18 ans et +							
2011-2012	320	376	--	0	36	6	57
2010-2011	280	407	--	2	40	7	63
Total							
2011-2012	7346	1087	2415	1644	509	156	995
2010-2011	6824	1086	2506	1593	504	157	1080

***Légende :**

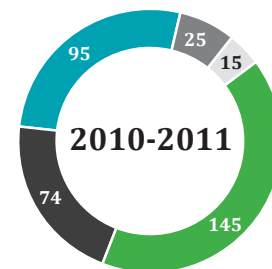
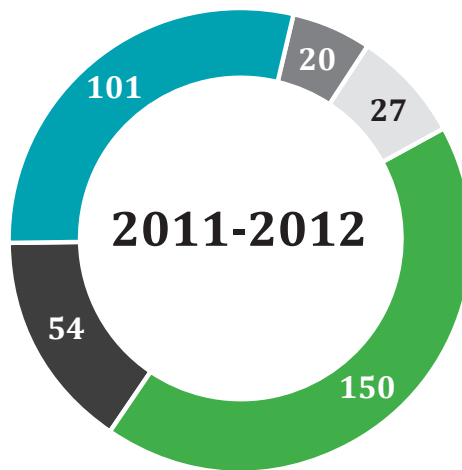
LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Signalements retenus par problématique

	Abandon	Abus physique	Abus sexuel	Mauvais traitements psychologiques	Négligence	Troubles de comportement	Total
Total							
2011-2012	5	469	109	348	1225	259	2415
%	0,2 %	19,4 %	4,5 %	14,5 %	50,7 %	10,7 %	100 %
2010-2011	7	437	127	369	1245	321	2506
%	0,3 %	17,4 %	5,1 %	14,7 %	49,7 %	12,8 %	100 %

Adoption, postadoption et expertise



- Adoptions régulières
- Adoptions internationales
- Antécédents et retrouvailles
 - Personnes ayant reçu leurs antécédents
 - Personnes ayant vécu une mise en contact
- Expertises psychosociales terminées



Faits saillants

Services à la clientèle

Offrir des services de qualité qui répondent aux besoins de la clientèle est un défi constant. En 2011-2012, plusieurs travaux nous ont permis d'améliorer nos services aux jeunes et à leur famille.

Bien sûr, en entamant une nouvelle démarche d'agrément, nous avons posé un regard sur le plan d'amélioration qui se terminait et nous constatons que nos cibles d'amélioration ont été atteintes à plus de 90 %. C'est donc avec confiance, et après avoir franchi toutes les étapes de notre quatrième démarche d'agrément, que nous avons élaboré notre plan d'amélioration des prochaines années.

Au regard de l'adaptation de nos services, soulignons les efforts importants consentis pour la mise en place du Centre d'expertise pour le bien-être et le développement des enfants ainsi que de la Maison Le Petit Blanchon, les travaux visant l'élaboration d'un nouveau cadre de référence pour les foyers de groupe petits, la formalisation de plusieurs pratiques dont la poursuite de l'implantation de l'approche SOCEN et de l'approche médiation, la formation sur l'approche motivationnelle et le modèle psychoéducatif pour les unités ouvertes en internat, l'élaboration des critères de priorisation de recherche de nos mineurs en fugue en partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec, l'adoption de la Politique sur la survenance d'un événement exceptionnel, l'adoption de la Politique et des procédures relatives à l'utilisation des mesures disciplinaires à l'égard des enfants qui reçoivent des services de réadaptation à l'internat et l'adoption des règles internes en centre de réadaptation et en foyer de groupe. Notons également que l'organisation des services infirmiers s'est poursuivie entre autres par la création du conseil des infirmières et des infirmiers (CII) et l'instauration d'un système de garde du personnel infirmier.

Pour faire face à la hausse de signalements, nous avons ajusté nos ressources afin de nous assurer de ne pas avoir de liste d'attente dans aucun secteur.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos efforts de recrutement de familles d'accueil et de bénévoles afin d'assurer le meilleur pairage possible entre les jeunes qui ont besoin de ces ressources et les personnes qui désirent contribuer au mieux-être de notre clientèle.

Les travaux se sont poursuivis afin d'avoir une meilleure compréhension des jeunes qui présentent des problématiques complexes et qui requièrent l'utilisation de mesures particulières et exceptionnelles.

Au regard de la prestation sécuritaire de nos services, notons que 546 événements ont été déclarés au cours de l'année. Les déclarations qui touchent la médication comptent pour 58,24 % du volume global des déclarations, ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'année précédente. Nos efforts de sensibilisation relatifs à la prévention, à la déclaration et à la divulgation se sont poursuivis et nos Règlement et Politique relatifs à la prestation sécuritaire de services ont été révisés et diffusés à l'ensemble du personnel.

Quant à l'examen des plaintes et à la promotion des droits, le nombre de plaintes est passé de 52 en 2010-2011 (112 objets) à 35 cette année (72 objets). Le nombre d'assistances a augmenté, passant de 61 à 103.



Gouvernance

Comme prévu à notre planification stratégique, nous avons consacré des énergies à la poursuite de l'intégration dans notre culture et dans nos différentes sphères d'activité des principes de gouvernance sur le plan de la qualité, de l'approche par résultats et de la reddition de comptes.


Ainsi, une première reddition de compte de la planification stratégique 2009-2014 a été faite au conseil d'administration en juin 2011.

Un guide éthique a été approuvé par le conseil d'administration en septembre 2011 et un comité sur les valeurs organisationnelles et l'éthique a été mis sur pied émettant cinq avis éthiques au cours de 2011-2012.

La gestion des risques a fait l'objet de travaux importants afin de nous permettre de mieux structurer l'ensemble des activités inhérentes à une approche intégrée en cette matière. Ainsi, le document synthèse du « Guide de la gestion intégrée des risques de l'AQESSS » a éclairé la réflexion qui nous a menés au lancement d'une démarche de cartographie des risques de tous les services. Cette démarche, amorcée en février 2012, nous permettra d'identifier les risques prioritaires qui devront rapidement faire l'objet d'une attention particulière.

En février 2012, un nouveau plan d'organisation du CJQ-IU a été adopté. Il reflète notre réalité actuelle en présentant nos sources de mobilisation, nos interactions avec les divers acteurs, notre philosophie de gestion et d'intervention, notre action à l'endroit des jeunes et les choix organisationnels que nous avons faits pour nous doter d'une infrastructure qui soutienne la réalisation de notre mission.

Parmi ces choix organisationnels, soulignons qu'au cours de l'année nous avons procédé à la création d'un poste d'adjoint à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), à la réorganisation du secteur des ressources, secteur qui a été divisé en deux équipes distinctes (suivis et services centralisés) en plus de centraliser les frais spéciaux et les classifications et de regrouper le dépannage. À la Direction du développement de la pratique professionnelle et des affaires universitaires (DDPPAU), nous avons procédé à la réorganisation des services à la suite d'une analyse de ses processus. Le secteur de la programmation, de la recherche, de l'enseignement et du transfert des connaissances a été transformé et est maintenant sous



la responsabilité de deux chefs de service, l'un assumant le secteur du développement des pratiques et innovations, l'autre assumant la responsabilité de la coordination de la recherche, de l'enseignement et du transfert des connaissances. Enfin, à la Direction des services aux jeunes et à leur famille, une réorganisation a bonifié l'offre de service et la dotation des équipes selon des principes d'équité de charge de travail, d'efficacité et d'efficacités. Des postes ont été redistribués et ajoutés. Le pavillon Angers a été fermé pour l'aménagement du Centre d'expertise tandis qu'une analyse du Programme individualisé d'intervention intensive auprès des adolescents et adolescentes a été réalisée.

Dans un autre ordre d'idées, les travaux entrepris il y a deux ans au regard des communications se sont poursuivis par l'élaboration d'un plan stratégique de communication pour la période 2011-2014, soit pour la durée non écoulée de notre planification stratégique. À partir de cette planification triennale, des priorités annuelles de communications ont également été déterminées. Dans ce secteur d'activité, soulignons également l'implantation du Guide d'identification visuelle, la production d'un vidéo corporatif, la refonte et l'unification de nos deux sites Web en un seul ainsi que le développement de l'intranet.

Au regard des technologies de l'information et de l'accès à l'information, plusieurs chantiers se sont poursuivis menant, notamment, à l'adoption d'une Politique relative à la sécurité des actifs informationnels et de télécommunication et à la protection des données et des renseignements confidentiels, d'un Plan directeur de sécurité informatique adopté en juin 2011, d'une Procédure sur la sécurité et l'utilisation des périphériques de stockage amovibles. De plus, un inventaire des documents administratifs a été complété et l'épuration et la mise à jour se poursuivront au cours de la prochaine année. Ces travaux convergeront avec le déploiement d'un plan de classification et d'un système de gestion documentaire.

Enfin, le CJQ-IU s'est doté d'un bureau de projets afin de soutenir les initiatives innovantes qui émergent dans l'organisation. La création de ce bureau a précédé le début de notre démarche de certification « Milieu novateur », certification récemment instaurée par le Conseil québécois d'agrément.



Ressources humaines

Un des faits saillants de l'année est l'obtention de la certification « Entreprise en santé – Élite » décernée en décembre 2011 par le Bureau de normalisation du Québec. Cette certification reflète notre philosophie de gestion des ressources humaines qui nous amène à agir avec prévoyance et en coresponsabilité avec le personnel pour s'assurer de pouvoir compter sur une main-d'œuvre en bonne santé physique et psychologique. De nombreuses personnes ont contribué aux travaux menant à l'obtention de cette certification et des retombées sont déjà tangibles dans l'organisation dont, entre autres, la mise en place de mesures de conciliation travail-vie personnelle et de soutien à l'adoption de saines habitudes de vie. Pour les années à venir, le CJQ-IU s'engage dans un plan d'action détaillé qui sera à la hauteur des exigences du niveau Élite de la norme Entreprise en santé.

Au regard de la rétention de personnel, nous avons effectué une analyse détaillée et établi un scénario pour le déploiement à d'autres catégories d'employés du programme de mentorat pour les éducateurs. Nous avons effectué la mise à jour annuelle de notre plan de main-d'œuvre, mis en œuvre un programme de soutien à la relève professionnelle et participé activement à l'évaluation de projets reliés aux mesures d'optimisation découlant des priorités ministérielles.

Partenariat

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos travaux visant à positionner le partenariat dans les activités du CJQ-IU comme un élément essentiel nous permettant d'assurer une réponse optimale aux besoins des jeunes et de leur famille.

Parmi les activités spécifiques, notons la tenue de la 2^e édition du Salon des ressources, le renouvellement du Protocole d'entente en expertise et évaluation en troubles du comportement sexuel avec l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ), la mise en place de la Maison Le Petit Blanchon en partenariat avec la Fondation du Centre jeunesse de Québec et la Fondation Le Petit Blanchon, la signature de la convention de recherche avec l'Université Laval, le CJQ-IU et le CJM-IU pour développer une Chaire de partenariat sur la prévention de la maltraitance, la signature du protocole avec l'IUSMQ et les autres partenaires du réseau enfance-jeunesse pour l'utilisation du Système d'information sur les usagers et la poursuite du partenariat France-Québec.



Mission universitaire

En août 2011, un nouveau directeur scientifique est entré en fonction. Il a procédé à la révision de notre programmation de recherche afin d'avoir un meilleur arrimage avec le nouveau Cadre de référence pour la désignation universitaire en y intégrant, entre autres, des axes de recherche sur les volets du transfert des connaissances et de l'évaluation des technologies et modes d'intervention.

Afin de clarifier leurs rôles respectifs et de préciser les mécanismes de collaboration entre la Direction du développement de la pratique professionnelle et des affaires universitaires et la Direction scientifique dans le cadre de la mission universitaire, des travaux ont été réalisés assurant ainsi une plus grande concertation et mettant à profit leurs expertises respectives. Cela se traduit notamment par la mise en place d'un comité de projets de la mission universitaire où l'ensemble des projets de développement de pratique sont analysés sous les angles scientifique et organisationnel, contribuant ainsi à une meilleure alliance pratique-recherche. Des travaux ont aussi été entrepris pour l'élaboration d'une politique-cadre de la mission universitaire et un comité sur le transfert et l'utilisation des connaissances a été constitué.

Un projet de clinique d'enseignement universitaire en partenariat avec l'Université Laval a été mis sur pied pour soutenir la formation des psychothérapeutes familiaux et conjugaux. De plus, un programme de bourses de 50 000 \$ par année pour des étudiants de l'Université Laval a été créé.

Soulignons également la tenue de la 10^e édition des Journées annuelles de la recherche, notre contribution au développement du Réseau universitaire intégré jeunesse (RUIJ) par la participation à divers travaux, par la tenue de son 2^e séminaire et par la mise en place d'un projet de diffusion de résultats de recherche.



Nos effectifs

Répartition du personnel

	2011-2012	2010-2011
Cadres		
Temps complet	83	76
Temps partiel	-	-
Nombre de cadres en stabilité d'emploi	-	-
Employés réguliers		
Temps complet (équivalents temps complet*)	613	597
Temps partiel	66,43	67,61
Nombre d'employés en sécurité d'emploi	-	-
Occasionnels		
Nombre d'heures rémunérées	560 993,32	531 470
Équivalents temps complet**	307,27	291,06

* L'équivalent temps complet se calcule par le nombre d'heures de travail selon le contrat de travail divisé par le nombre d'heures de travail d'un employé à temps complet du même corps d'emploi.

** L'équivalent temps complet se calcule par le nombre d'heures rémunérées divisé par 1826 heures.

Répartition des chercheurs

Chercheurs	2011-2012	2010-2011
Réguliers	28	20
Associés	19	20
TOTAL	47	40



Répartition des stagiaires

Domaine d'étude	2011-2012	2010-2011
Technique de travail social	5	11
Technique d'éducation spécialisée	58	23
Technique d'intervention en délinquance	47	42
Service social	44	49
Psychoéducation	6	6
Psychologie	9	8
Technique juridique	2	1
Stagiaires provenant de l'extérieur du pays	3	3
Avocat	1	-
TOTAL	175	143

Nombre de jours de stage par domaine d'étude

Domaine d'étude	2011-2012	2010-2011
Technique de travail social	255 jrs	570 jrs
Technique d'éducation spécialisée	1269 jrs	1571 jrs
Technique d'intervention en délinquance	809 jrs	980 jrs
Service social	2818 jrs	2592 jrs
Psychoéducation	270 jrs	415 jrs
Psychologie	1347 jrs	454 jrs
Technique juridique	85 jrs	98 jrs
Stagiaires provenant de l'extérieur du pays	225 jrs	225 jrs
Sexologie	-	-
Counseling-Orientation	-	-
Avocat	130 jrs	-
TOTAL	7208 jrs	6905 jrs

États financiers

Conformément à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, nous avons maintenu l'équilibre budgétaire et respecté les obligations de cette Loi en réduisant de 10 % les dépenses administratives au terme de l'exercice 2011-2012.

L'audit de ces états financiers a été effectué par la firme Mallette SENCRL.

État des résultats du fonds d'exploitation

Revenus	2011-2012	2010-2011
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	84 255 188 \$	82 703 723 \$
Autres revenus	6 640 351 \$	6 564 692 \$
Total	90 895 539 \$	89 268 415 \$
Charges		
Salaires	44 960 373 \$	42 501 958 \$
Avantages sociaux	11 339 967 \$	10 758 485 \$
Charges sociales	6 504 160 \$	6 320 878 \$
Services administratifs	2 460 878 \$	2 299 076 \$
Denrées alimentaires	1 001 996 \$	960 925 \$
Entretien des installations	1 413 953 \$	1 378 340 \$
Transport des enfants	1 036 997 \$	944 448 \$
Déplacement du personnel	1 144 432 \$	1 090 629 \$
Location de locaux	3 240 055 \$	3 244 026 \$
Ressources de type familial allocations	11 513 332 \$	11 618 394 \$
Autres	3 600 158 \$	3 873 733 \$
Total	88 216 301 \$	84 990 892 \$
Contributions au fonds d'immobilisation	2 025 369 \$	1 551 676 \$
Surplus	653 869 \$	2 725 847 \$

Bilan du fonds d'exploitation

Actifs	2011-2012	2010-2011
Encaisse	5 204 256 \$	10 562 901 \$
Placements temporaires	6 000 000 \$	- \$
Débiteurs – ASSS	349 154 \$	53 377 \$
Débiteurs – autres	1 260 645 \$	909 909 \$
Créance interfonds	929 454 \$	820 287 \$
Subvention à recevoir réf. comptable	6 985 549 \$	6 985 549 \$
Autres	408 593 \$	357 350 \$
Total	21 137 651 \$	19 689 373 \$

Passif

Créditeurs	14 130 398 \$	13 805 568 \$
Interfonds	- \$	- \$
Revenus reportés	1 315 424 \$	1 316 059 \$
Autres	191 567 \$	177 873 \$
Total	15 637 389 \$	15 299 500
Actifs financiers nets (dette nette)	5 500 262 \$	4 389 873 \$

Total passif et solde de fonds

Charges payées d'avance	41 508 \$	38 194 \$
Inventaires	30 367 \$	38 545 \$
Total des actifs non financiers	71 875 \$	76 739 \$
Surplus (déficit) cumulés	5 572 137 \$	4 466 612 \$



Adresses

du Centre jeunesse de Québec — Institut universitaire

Siège social - 2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2 • Téléphone : 418 661-6951 • Télécopieur : 418 661-2845

Point de service Beauport

2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : 418 661-6951 Télécopieur : 418 661-5207

Point de service Val-Bélair

1465, rue Etna, Québec (Québec) G3K 2S2
Téléphone : 418 847-7834 Télécopieur : 418 847-7365

Point de service Donnacona

400, Route 138, Donnacona (Québec) G3M 1C3
Téléphone : 418 285-0430 Télécopieur : 418 285-4022

Point de service La Malbaie

385, rue Saint-Étienne
La Malbaie (Québec) G5A 1S8
Téléphone : 418 665-3981 Télécopieur : 418 665-7672

Point de service Québec

540, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 8L1
Téléphone : 418 529-7351 Télécopieur : 418 525-5716

Point de service L'Ancienne-Lorette

1320, rue Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 1Z4
Téléphone : 418 872-8500 Télécopieur : 418 872-9912

Le Gouvernail

3510, rue Cambronne, Québec (Québec) G1E 7H2
Téléphone : 418 661-3707 Télécopieur : 418 661-5919

L'Escal

4810, rue Escoffier, Québec (Québec) G1Y 3A1
Téléphone : 418 653-5241 Télécopieur : 418 656-9623



Coordination régionale des ressources - Familles d'accueil

2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : 418 661-6951 Télécopieur : 418 661-5102

Centre de services externes

540, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 8L1
Téléphone : 418 529-7351 Télécopieur : 418 525-5716

Service adoption et postadoption

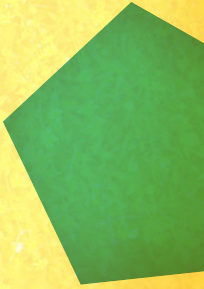
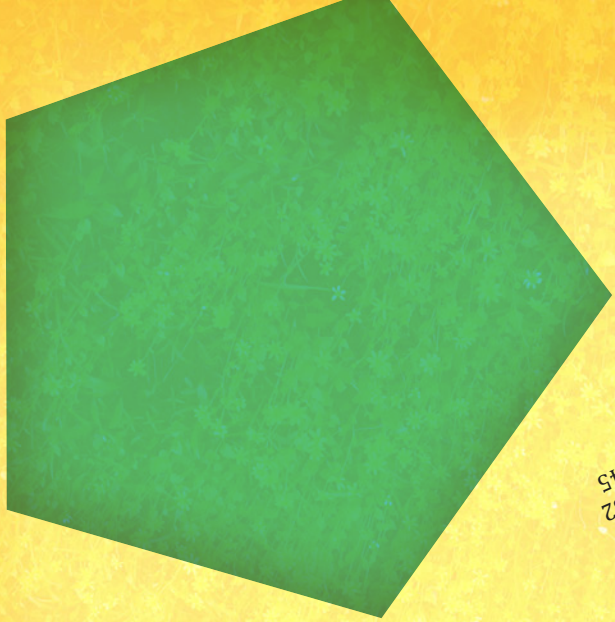
2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : 418 661-6951 Télécopieur : 418 661-5207

Service d'expertise

2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : 418 661-6951 Télécopieur : 418 661-4873

Urgence sociale

Accueil téléphonique - Réception des signalements
Téléphone : 418 661-3700 Télécopieur : 418 661-5389
ou 1 800 463-4834



Octobre 2012

www.centrejeunessedequébec.qc.ca

2915, avenue du Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : 418 661-6951 • Télécopieur : 418 661-2845

Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
Direction générale – Communications

Production, conception et mise en page